les syndicats ET LA BIODIVERSITÉ

UNE CONTRIBUTION DE LA CSI À LA COP 10 / MOP 5,
NAGOYA, JAPON, 18 – 29 OCTOBRE 2010

ITUC CSI IGB

Notre modèle de production et de consommation actuel entraîne la perte de la biodiversité. Cette perte réduit les opportunités de développement des économies locales et régionales, entraîne des pertes d'emploi et réduit la qualité de vie. La perte d'écosystèmes a également des conséquences néfastes sur le changement climatique qui, à son tour, menace la protection de la biodiversité. La perte et la réduction de la biodiversité n'a pas uniquement des implications profondes sur le plan éthique mais aussi des coûts économiques et sociaux.

La Confédération Syndicale Internationale (CSI)* qui représente 301 syndicats nationaux dans 151 pays et territoires, est convaincue du besoin de promouvoir une approche ambitieuse qui protège la biodiversité et qui garantit l'éradication de la pauvreté, la promotion du travail décent et la démocratie.

Une Transition Juste est fondamentale pour s'assurer que les travailleurs et leurs communautés soient soutenus dans la transformation de notre relation aux écosystèmes vers une relation durable.

Les syndicats sont persuadés que l'urgence et la gravité de la perte de la biodiversité ne peuvent être laissées à des initiatives non obligatoires ou d'autorégulation. Les différentes crises (économique, financière, sociale et environnementale) que nous vivons sont la preuve des limites de ces approches. La CSI et ses affiliés syndicaux appellent donc à une action urgente sur la biodiversité et à des engagements multilatéraux concrets et contraignants sur ce sujet, qui entraineront une action responsable des entreprises.

La biodiversité est une problématique économique, environnementale et sociale. Sa perte comme sa protection ont des conséquences sur les sociétés, l'emploi, la subsistance des peuples, les relations de genre et beaucoup d'autres problématiques. Nous devons transformer ces défis en opportunités afin que nos économies soient plus justes d'un point de vue environnemental et social. A cet égard, le besoin de garantir une redistribution juste des revenus générés par l'utilisation et la protection de la biodiversité doit être reconnu.

Il faut impérativement améliorer l'information et la prise de conscience autour de la biodiversité et ses interactions complexes avec le développement et la subsistance des peuples ainsi qu'identifier les cas de réussites.

La CSI demande aux gouvernements de s'assurer que les écosystèmes soient protégés et gérés par et avec les communautés qui vivent dans et/ou qui dépendent de ces espaces. La biodiversité doit être mieux incorporée dans les politiques économiques et de développement.

Cohérence avec l'éradication de la pauvreté et la prise de décisions démocratiques

Les mesures pour protéger la biodiversité doivent être conçues avec pour objectif la fin de la pauvreté pour les communautés à bas revenus et leur inclusion dans des processus de décision démocratiques et à long terme.

* La Confédération Syndicale Internationale (CSI) est la plus importante organisation syndicale internationale qui défend les intérêts de travailleurs et de travailleuses du monde entier. Elle représente 176 millions de travailleurs/euses au travers de 301 organisations affiliées dans 151 pays et territoires. Visitez le site Web de la CSI : www.ituc-csi.org. Pour plus d'informations sur les politiques environnementales de la CSI, veuillez prendre contact s'il vous plait avec Anabella Rosemberg à anabella.rosemberg@ituc-csi.org

Les opportunités économiques liées à la protection de la biodiversité

Par exemple, selon une étude du CBD en 2008, l'investissement dans la protection de la réserve de biosphère Maya au Guatemala a généré un revenu annuel proche de 50 millions US $ par an, a créé 7,000 emplois et a augmenté les revenus des familles locales.

De plus, la protection de la biodiversité touche un champ large d'emplois et de connaissances. Toutes les disciplines, tous les secteurs économiques et tous les niveaux de formation et de connaissances sont essentiels pour faire face à ce défi, dans les pays développés et en voie de développement. La gestion durable des ressources naturelles peut créer des moyens de subsistance sains et des conditions de travail sures.

La protection de la biodiversité doit aller de pair avec la promotion du Travail Décent

Le concept du BIT de Travail Décent inclut le respect des droits au travail, à l'emploi stable, à une protection sociale et au dialogue social. En promouvant le Travail Décent, les politiques de protection de la biodiversité garantissent la viabilité à long terme de la protection des ressources naturelles, donnant aux peuples et aux communautés des moyens de subsistance résistants aux changements climatiques et environnementaux et durables. Les solutions aux défis environnementaux ne peuvent pas augmenter le travail précaire ou les risques au travail.

Dans certains cas, la protection de la biodiversité peut aller de pair avec la promotion du travail décent. Par exemple, une gestion durable des forêts peut éviter la dégradation et la perte des forêts tout en créant des emplois décents pour les travailleurs de ce secteur. Mettre fin à l'abattage illégal d'arbres, une cause majeure de la destruction des écosystèmes, est plus rapide et juste lorsque qu'il y a consultation avec les travailleurs et leurs syndicats et promotion de conditions de travail et de salaires décents pour les travailleurs forestiers.

La protection des écosystèmes peut protéger les travailleurs et les communautés des expositions aux substances dangereuses

Il existe des opportunités pour protéger la santé des travailleurs et la biodiversité, notamment grâce à des systèmes législatifs solides autour de l'utilisation de produits chimiques, en particulier dans les secteurs agricoles et forestiers. Le bannissement des plus dangereux des polluants organiques persistants (POP) contribue fortement à la protection de la biodiversité et à la préservation de la santé humaine. La perte de la biodiversité est dans beaucoup de pays liée à un modèle agricole centré sur l'export et la surconsommation de ressources, les monocultures et les produits chimiques. Ces produits détruisent la santé des travailleurs et sont dangereux pour les communautés, les ressources d'eau et l'environnement. Ils utilisent également une grande quantité d'énergie et émettent un taux élevé de gaz à effet de serre. Ce mode d'agriculture utilise de plus en plus de produits génétiquement modifiés qui pourraient aussi avoir un impact négatif sur la biodiversité.

Ces opportunités demandent l'adoption et la mise en application d'un cadre ambitieux et socialement juste pour que la protection de la biodiversité soit organisée *avec* les travailleurs et les communautés et non *contre* eux.

LES SYNDICATS DEMANDENT UNE TRANSITION JUSTE

Les communautés auront besoin de réformes à long terme pour s'adapter à une gestion différente des écosystèmes. Le mouvement syndical international pense que la Transition Juste est une stratégie fondamentale pour que la protection de la biodiversité soit soutenue socialement, notamment par les travailleurs et les communautés locales qui seront touchés par les changements nécessaires de gestion d'écosystèmes. La Transition Juste signifie des investissements durables à long terme créateurs d'emplois décents, des politiques de formation et de développement de compétences, un dialogue social entre syndicats, employeurs et autres parties prenantes, une politique de recherche et une évaluation préalable des impacts sociaux et sur l'emploi des politiques de biodiversité ainsi que le développement de programmes de protection sociale et de plans locaux de diversification économique.

Les politiques de Transition Juste sont essentielles pour accroître les connaissances et les compétences des travailleurs et des communautés, pour leur permettre de protéger la biodiversité et d'améliorer leurs moyens de subsistance à travers des modes de production et de consommation durables.

Le développement des compétences est un préalable à une participation publique de qualité. Les syndicats et les travailleurs doivent être soutenus et leur participation aux prises de décision activement encouragée. Ceci est fondamental pour que les politiques de biodiversité soient intégrées efficacement dans les lieux de travail et les communautés et aux niveaux sectoriel et global.

La protection de la biodiversité est possible si nous construisons ensemble un modèle économique différent, dans lequel les travailleurs peuvent bénéficier d'opportunités de Travail Décent et les communautés d'une utilisation durable des ressources naturelles.